

Appel des scientifiques pour la recherche : « La situation est grave pour la société et son avenir »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°447351 - Publié le 08/07/2026 à 12:31

Imprimé par - abonné # - le 09/07/2026 à 10:27



Le collectif lors de la présentation de leurs actions le 06/07/2026 - © Alice Richaud

« Nous constatons que la recherche publique décroche en France. On souhaite montrer que la situation est grave pour la société et son avenir. C'est un autre modèle, un autre choix de société qu'il faut faire pour que la recherche prenne toute sa place », déclare Boris Galak, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et secrétaire général du SNCS-FSU (Syndicat national des chercheurs scientifiques - Fédération Syndicale Unitaire), le 06/07/2026.

Il s'exprime aux côtés d'autres représentants des chercheurs et enseignants-chercheurs signataires de « l'Appel des scientifiques : investir dans la recherche pour pouvoir choisir l'avenir » publié le 30/06/2026 sur le site « Recherche publique 2027 ». Porté également par l'Association des directeurs d'unité de recherche, le Collège des sociétés savantes académiques de France, de représentants de sections du CoNRS, et des représentants au Cneser, le texte a recueilli à date plus de 7 800 signatures.

« L'objectif de l'initiative part d'une inquiétude face aux coupes budgétaires de la recherche très choquantes pour les directions d'unités de recherche », relève Boris Galak.

« Il y a une certaine austérité budgétaire dans la recherche depuis le vote du budget 2025, il nous faut d'ores et déjà une mobilisation pour le budget 2027 et les grands choix qui vont se faire lors de la prochaine grande séquence électorale présidentielle », ajoute-t-il.

Cette mobilisation intervient alors que les lettres de cadrage du budget 2027 sont en discussion dans les ministères. « On prévoit de continuer cette mobilisation sur le long terme jusqu'aux élections au printemps 2027 », annonce Boris Galak. « On aura, dans la continuité, un second rendez-vous en septembre 2026, après l'été, parce que ce sera la pé-

riode du projet de loi de finances. »

Le 07/07/2026, le Cneser a voté pour la motion reprenant l'appel.

Une mobilisation construite jusqu'à la présidentielle de 2027

Ce rendez-vous de rentrée doit permettre de disposer « des éléments supplémentaires sur le budget de la recherche publique et sur celui des organismes de recherche », indique Boris Galak. Au-delà de ces deux étapes, le collectif prévoit de multiplier les prises de parole jusqu'au printemps 2027, pendant toute la durée de la campagne présidentielle.

La demande d'une session plénière du Comité national du CNRS

Matthieu Cassin, président du conseil scientifique institut du CNRS SHS et porte-parole de la coordination des responsables des instances du Comité national du CNRS, annonce qu'une démarche a été engagée auprès de la direction du CNRS pour convoquer une session plénière exceptionnelle :

« Les instances du Comité national, pour tenter de prolonger et d'élargir cette mobilisation, mais surtout de la rendre accessible au-delà de la seule communauté d'enseignement supérieur, ont demandé au PDG actuel du CNRS, [Thierry Dauxois](#), le 03/07/2026, la réunion du Comité national en session plénière au mois de janvier 2027, de façon à pouvoir porter plus ouvertement, de manière plus audible pour l'ensemble de la société, la nécessité de cette attention portée à la recherche publique. »

L'un des objectifs affichés de cette session serait de recevoir directement les candidates et candidats à l'élection présidentielle : « Les scientifiques interpellent les politiques et les candidates et candidats à la présidence de la république sur leurs programmes en matière de recherche », souligne le texte. « L'enjeu, à l'ordre du jour, est de rencontrer tous les candidats », déclare Matthieu Cassin. À ce stade, les discussions restent en cours pour savoir si le Rassemblement national sera exclu ou non des discussions, signale-t-il.

D'autres collectifs mobilisés

« Le collectif qui rassemble en premier lieu les directeurs d'unités du CNRS (l'unité des mathématiques ayant publié une tribune dans Le Monde le 14/04/2026) et l'Association des directeurs de laboratoire (ayant publié une tribune dans Libération le 21/04/2026) a lancé le mouvement. Il a pris de l'ampleur et s'est depuis élargi au comité national (1 200 experts du CNRS). Petit à petit, c'est l'ensemble du monde académique français qui s'est mobilisé », explique Boris Galak.

Deux autres initiatives, distinctes du texte d'appel, jalonnent également la période jusqu'à la présidentielle. La première est celle des Assises pour l'université et la recherche, lancées à l'initiative de la Société française de mathématiques :

« Il y a un mouvement, indépendant de celui-ci, qui est celui des Assises pour l'université et la recherche, avec deux temps : un grand colloque début septembre à Paris, puis, à partir d'octobre, des assises locales, le tout pour produire des livres blancs à destination des candidats et des candidates aux élections », déclare Sylvain Janniard, conseiller et membre du bureau du Collège des sociétés savantes académiques de France.

Par ailleurs, le collège « mène une autre opération nommée "Trajectoire pour demain", qui vise à montrer l'utilité des scientifiques pour la prise de décision publique, sans être prescriptifs, sur sept grands thèmes de société qui seront nécessairement abordés pendant la présidentielle — comme la question de la justice, de la biodiversité, des inégalités — et qui feront l'objet de livres blancs », précise Sylvain Janniard.

« Le budget du CNRS a été amputé de 500 M€ en deux ans »

« Cette situation budgétaire critique est le résultat, totalement prévisible, du reniement de l'engagement de l'État, pris au niveau européen en 2002, de parvenir, à partir de 2010, à ce qu'au moins 3 % du PIB (Produit intérieur brut) (produit intérieur brut) soient consacrés à la recherche et au développement, dont 1 % du PIB pour la recherche publique.

Les choix budgétaires opérés depuis plus de 20 ans ont finalement abouti à un effort de la France en faveur de la recherche publique à un niveau historiquement bas, avec 0,74 % du PIB en 2023 (dernier chiffre connu), un pourcentage qui aura d'autant plus diminué en 2026 que l'État ne respecte même plus la loi de programmation de la recherche, pourtant déjà insuffisante », indique la tribune.

Le texte d'appel évalue par ailleurs à plus de 500 M€ la baisse du budget du CNRS sur les deux dernières années. Il signale également que la ponction de 20 M€ sur le budget des laboratoires, décidée en 2026 par le Premier ministre, a « profondément choqué la communauté scientifique ».

« Aujourd'hui, en 2026, il manque environ 8 Md€ à la recherche publique pour atteindre l'objectif de consacrer 1 % du PIB à la recherche publique. Et si l'on cumule ce sous-investissement depuis 2010, ce sont près de 100 Md€ qui n'ont pas été investis dans la recherche publique en France », ajoute [Boris Galak](#).

« La recherche scientifique constitue un investissement stratégique essentiel pour toute société souhaitant préserver et développer ses capacités d'innovation, de souveraineté et d'adaptation. Ces enjeux ne sont pas seulement technologiques, industriels ou économiques. La capacité à faire reposer le débat public sur des faits objectivés permettant de mieux comprendre le monde, anticiper les crises et organiser les transitions est essentielle au fonctionnement d'un État démocratique contemporain. Cette capacité repose de manière fondamentale sur la recherche scientifique », indique la tribune.

« Les scientifiques se mobilisent et lancent un cri d'alerte : ces arbitrages sont funestes. La France recule depuis 20 ans par rapport aux autres grandes nations scientifiques. La Chine, les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud et l'Allemagne investissent massivement dans la recherche et développement. L'Allemagne consacre, par exemple, plus de deux fois plus de moyens publics et privés à la R&D que la France. »

À ce sujet, Boris Gralak soulève « un risque de dépendance envers les autres pays concernant la R&D ».

La baisse d'attractivité du métier de chercheur

Au-delà des problématiques budgétaires, plusieurs directeurs de recherche détaillent les effets concrets de cette contrainte financière sur l'attractivité du métier. Sylvain Janniard s'appuie sur une enquête menée en 2025 auprès de 2 600 enseignants-chercheurs et chercheurs, qui fait apparaître une insatisfaction significative vis-à-vis du financement actuel de la recherche :

« Il y a une insatisfaction vraiment unanime sur le financement actuel de la recherche. Moins de 15 % des répondants se déclaraient satisfaits, et les trois quarts considéraient qu'en l'état actuel, ils ne pouvaient pas mener correctement leur recherche. »

Il en tire un double constat de décrochage :

« Le plus important, en premier lieu, c'est la baisse d'attractivité du métier, c'est-à-dire le désintérêt des jeunes générations pour venir rejoindre les laboratoires de recherche, et on en voit les effets avec la diminution constante des inscriptions de doctorat dans les différentes disciplines. »

Il illustre ce constat par l'évolution des postes de titulaires du CNRS dans sa propre discipline : « Entre 2013 et 2023, nous avons perdu les deux tiers des chargés de recherche et directeurs de recherche du CNRS en 32^e section, c'est-à-dire que nous sommes passés de 150 postes à 50 postes de titulaires. »

Une contraction qui, selon lui, a des conséquences directement dissuasives sur les jeunes générations. « L'âge moyen pour obtenir un poste, c'est 39 ans : c'est l'effet concret des réductions budgétaires, et c'est un effet complètement dissuasif sur les jeunes générations. »

Un mal-être croissant des chercheurs

Ce constat s'accompagne, selon plusieurs intervenants, d'une dégradation des conditions psychologiques de travail. Jean-Hugues Renault, président de la section 18 du CoNRS, a évoqué la lecture des dossiers de carrière soumis à évaluation :

« On lit les dossiers des directeurs et directrices de recherche : tout semble aller bien, ils ont des projets, des publications... puis on regarde le dernier paragraphe où ils sont libres d'écrire ce qu'ils souhaitent, et on comprend que la personne ne va pas bien du tout. »

La question des conditions d'accueil des doctorants

Interrogé par News Tank sur l'attractivité du doctorat, Jean-Hugues Renault répond : « Les jeunes dans les laboratoires, quand ils nous voient travailler au quotidien, ils ne veulent pas fonctionner comme nous. »

« En chimie, l'intérêt des industriels pour nos étudiants est fort. Certains lâchent la thèse en cours de route pour un emploi. »

Les membres du collectif appellent à augmenter le nombre de financements de thèses, notamment le nombre de thèses directement financées par le Mesre « avec des sujets libres, proposés par les équipes de recherche en concertation avec les futurs doctorants et doctorantes, ce qui est beaucoup moins possible sur une thèse financée sur un projet », indique Boris Gralak.

« Il faut également qu'ils aient des perspectives. Tous n'ont pas vocation à aller dans la recherche académique, mais c'est une perspective qui ne doit pas être vue comme bloquée, comme c'est le cas aujourd'hui. »

« Aujourd'hui, j'en suis venu à me dire qu'il faut parfois limiter le nombre de thèses accueillies dans mon laboratoire. Car il faut leur permettre de travailler dans de bonnes conditions. Nous n'avons pas toujours les moyens de les accueillir », déclare Jean-Hugues Renault.

Réfléchir aux liens master-doctorat

Les membres du collectif craignent que la mise en application des droits différenciés pour les étudiants extracommunautaires à partir de la rentrée 2026 tarisse le vivier des potentiels doctorants.

Pour Jean-Hugues Renault, il y a aussi un enjeu à rendre des masters dans certaines disciplines attractifs, afin que les étudiants poursuivent ensuite sur une thèse dans cette discipline.

Jean-Hugues Renault décrit également un mécanisme qu'il juge problématique. « Pour maintenir des postes d'enseignants-chercheurs dans des disciplines, on nous demande d'avoir un certain nombre d'étudiants en master. Alors on ouvre les vannes pour attirer. C'est extrêmement vicieux. »

Il en tire une interrogation sur la finalité même de ces formations : « Comment est-ce qu'on fait pour redonner dans nos disciplines le vrai sens au master ? »



Boris Gralak

Secrétaire général @ Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS-FSU)

Directeur de recherche à l'Institut Fresnel @ CNRS

Chercheur à l'Institut Fresnel (Marseille) @ Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Parcours

Depuis décembre 2020	Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (SNCS-FSU) Secrétaire général
Depuis 2019	CNRS Directeur de recherche à l'Institut Fresnel
Depuis 2004	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Chercheur à l'Institut Fresnel (Marseille)
2001 - 2004	FOM-Institute (Amolf), Amsterdam, Pays-Bas Postdoctorat

Établissement & diplôme

2010 - 2010	Aix-Marseille Université (AMU) Habilitation à diriger des recherches
1998 - 2001	Aix-Marseille Université (AMU) Doctorat AMX à l'Institut Fresnel
1998 - 1998	Aix-Marseille Université (AMU) DEA en physique théorique
1997 - 1997	École polytechnique (X) Diplômé

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »